

## «Préparer une loi pour le spectacle vivant»

Anne Hidalgo, secrétaire nationale  
du PS chargée de la culture



### Est-ce que le PS a surmonté ses divergences pour ce projet sur la culture ?

Il n'y a pas de divergences au PS sur cette question. Le projet présenté sous le titre «*La Culture émancipatrice*» a été élaboré en relation entre le secrétariat national et Claudy Lebretton, président de la Fédération des élus socialistes et républicains (FNESR). Il a été validé des deux côtés. Depuis, nous avons mis en place avec Jacques Renard un groupe de travail d'une cinquantaine de personnes (élus, professionnels, artistes, responsables d'associations) pour préparer un document complémentaire qui sera cosigné et remis prochainement à Ségolène Royal, avec une restitution publique vers la mi-février.

### S'il fallait retenir les deux idées principales, ce serait ?

Il faut redonner une priorité budgétaire. En intégrant l'ensemble des financements, il faut dépasser les hauts niveaux atteints sous les gouvernements de gauche précédents. Jack Lang a contribué à faire intégrer cette idée dans le projet socialiste. L'autre idée phare est la loi-programme pour le spectacle vivant. Comme prévu, on a travaillé avec des groupes de travail professionnels sur ce sujet, pour être prêts à proposer vite un texte en 2007, en particulier concernant les aides à la création et l'emploi (comprenant la préservation du régime des intermittents). J'ajouterai l'accent sur le soutien à la création et la production indépendante. La France a des outils qui protègent la diversité. Il faut poursuivre en ce sens. La concentration peut être un danger, avec l'arrivée des opérateurs Internet et de la téléphonie.

### La culture est enfin inscrite dans la campagne socialiste ?

Il n'y a jamais eu de victoire socialiste sans convergence entre un mouvement populaire et une mobilisation des milieux culturels. La culture ne vient pas en tête des préoccupations immédiates des Français, mais quand on entre dans leur réflexion sur l'avenir ou l'éducation de leurs enfants, ils nous disent qu'ils sont convaincus que l'accès à la culture est une condition de la réussite. ●

## Cultures régionales

La reconnaissance de la diversité culturelle passera aussi par la ratification de la charte du Conseil de l'Europe sur les langues et cultures régionales ou minoritaires.

## Décentralisation

La répartition des rôles entre État et collectivités pour la politique culturelle exige une clarification «*dans une perspective de complémentarité des fonctions*», selon le projet socialiste qui reconnaît aux collectivités territoriales un «*droit à l'expérience*». Des contrats territoriaux seront signés pour le soutien des lieux de création et pour la promotion des réseaux qui mutualisent moyens et compétences au niveau intercommunal. Un Conseil national des collectivités territoriales pour la culture sera consulté sur la coordination des politiques publiques de la culture ainsi que des missions et des contrats de service public.

## Ministère de la Culture

«*La gauche réaffirme la nécessité d'une administration culturelle forte et entreprenante : mise en place d'une direction des industries culturelles, création d'un centre national de la musique, redéfinition des rôles de l'administration centrale et des DRAC, rattachement de l'administration en charge de la jeunesse et de la vie associative à la culture...*»

**SOURCES** : «La Culture émancipatrice», secteur culture du Parti socialiste, 4 décembre 2006. <http://culture.parti-socialiste.fr>

Réponses de Ségolène Royal et Jean-Jack Queyranne aux six questions de la section culture du PS, 14 novembre 2006.

**Dans le prochain numéro : L'UDF, les Verts**